

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2021-07 (2020-05-07)

Réforme de la marina 1 – Consultation publique

Le 3 mai dernier, le Conseil municipal de la ville de Magog a approuvé le projet de réforme de la marina 1 sous réserve que les citoyens appuient leur décision. Les élus demandent donc l'avis des citoyens de la municipalité d'ici le 20 mai prochain. Suite à cette consultation, le Conseil municipal prendra une décision finale le 21 juin 2021.

Certains d'entre vous ont émis leurs opinions sur le projet dans la phase d'élaboration du projet. Ces opinions furent prises en compte par les élus pour demander à la fonction publique municipale de préparer le document que le lien plus-bas vous permet de consulter. Même si vous avez donné votre opinion lors de la phase précédente, **vous devez à nouveau vous exprimer si vous souhaitez que les élus tiennent compte de votre avis lorsqu'ils prendront une décision finale.** Vous avez jusqu'au 20 mai pour [cliquer ici](#) et complétez le court sondage dans la section "Que pensez-vous du projet?" au bas de la page du lien.

Suite à la décision de l'assemblée générale d'août dernier, le CA de l'APVA a formé un comité pour concevoir les plans de réaménagement de la marina 1. La consultation préliminaire indique que les membres de l'APVA appuient ce projet avec enthousiasme puisqu'il lève les contraintes à la navigation que crée une période d'étiage de plus en plus sévère. Le projet améliore aussi la sécurité de la navigation et donne aux amateurs de canot/kayak une plateforme de mise à l'eau plus conviviale.

Les coûts de ce réaménagement doivent être assumés par la vente de sept droits d'amarrage supplémentaires.

Votre Conseil vous invite donc à appuyer ce projet et à inciter vos amis et connaissances à le faire. Tous les citoyens de Magog peuvent commenter qu'ils soient ou non membres de l'APVA.

Si le projet est approuvé par la Ville, les travaux pourraient débuter à la fin de la saison de navigation actuelle. La marina pourrait être réformée pour le printemps 2022.

Merci de votre appui

Le Président du Conseil d'administration

Pierre Desbiens.

[Cliquez ici](#) afin d'accéder aux documents de la ville et à la consultation écrite pour donner votre avis sur le projet, avant le 20 mai prochain.